

# Pont Saint Martin

JANVIER  
FÉVRIER  
2019

• LE MAGAZINE DE LA COMMUNE ET DES MARTIPONTAINS •

Dossier p.6

## Sécuriser les déplacements : un enjeu majeur

## Conseil Municipal Enfant : la 4<sup>ème</sup> mandature est lancée

Vendredi 7 décembre, les 16 nouveaux conseillers municipaux enfants de la 4<sup>ème</sup> mandature se sont réunis à La Charmille en présence de Yannick Fétiveau, maire, Martine Chabirand, adjointe déléguée à l'éducation, la jeunesse et la vie sportive ainsi que Nicolas Bertet, adjoint délégué à la communication et à la vie participative.

Cette première réunion d'investiture lance officiellement le travail des conseillers sur les projets choisis en commission qu'ils défendront lors du prochain conseil en mars prochain. Suite aux élections du mardi 13 novembre durant lesquelles les élèves de CM1 et CM2 étaient appelés à voter pour 64 candidats, 16 nouveaux conseillers ont été élus : *Raphaël Beaufort, Camille Boudrot, Naelle Bouhemama, Adam Boukhemla, Maël Burneau, Salomé Catroux, Mathis Corbineau, Olivia Fortun, Lisa Gérard, Élisabeth Joulay, Clara Maxwell-Labrousse, Kenji Naveilhan, Anouchka Pointeau, Manon Robin, Élise Sieler, Soane Thomas,*

Après l'accueil solennel, vêtus de leur échappe tricolore, les jeunes élus ont été invités à se présenter et faire lecture de leurs projets phares. Lors de ce premier conseil, Yannick Fétiveau et ses adjoints en charge du CME ont officiellement investi, pour un an, les nouveaux élus de leurs droits et leurs responsabilités. Un engagement fort, notamment auprès de leurs camarades, dont ils ont parfaitement conscience au regard des échanges et questionnements lors de la séance.

Désormais constituées, les commissions Solidarité et Citoyenneté et Loisirs et Événementiels vont pouvoir commencer leur travail d'étude de faisabilité et de priorisation des projets. Six à sept projets seront débattus puis approuvés ou non lors de la prochaine séance plénière par le vote des jeunes élus.



### Le mot de... Nicolas Bertet

Adjoint délégué à la communication, à la vie citoyenne et participative

*" C'est toujours une émotion et une certaine fierté de voir ces jeunes citoyens comprendre les enjeux, être curieux de connaître le fonctionnement de la municipalité, de la démocratie mais surtout souhaiter agir concrètement pour l'amélioration du vivre ensemble dans leur commune. Une vraie leçon citoyenne en ces temps troublés."*



## Habitat : agrandissement de l'aire d'accueil des gens du voyage

Le dernier schéma départemental d'accueil des gens du voyage 2018-2024 fixe de nouvelles obligations visant l'amélioration de l'habitat, ainsi qu'un meilleur accès à la santé, à l'emploi et à la scolarisation. La Communauté de Communes de Grand Lieu compte actuellement deux aires d'accueil : une à Saint Philbert, et une à Geneston.

Pour répondre au schéma départemental, l'aire de Geneston passera de 8 à 20 places. Des terrains familiaux seront également créés afin de reloger les familles sédentarisées sur les aires d'accueil du territoire. Un diagnostic territorial sera réalisé afin de proposer un accompagnement social adapté. *"Le choix de la mutualisation, en proposant l'extension de l'aire d'accueil de Geneston, permet d'optimiser son fonctionnement, sa gestion, ainsi que sa capacité d'accueil tout en maîtrisant les coûts."* commente Yannick Fétiveau, maire et vice-président en charge de l'urbanisme à la Communauté de Communes de Grand Lieu.



## Viais : 11 nouveaux logements sociaux

Le lotissement du Jardin de l'Abbaye, à Viais, a accueilli ses premiers résidents en novembre.

Le bailleur social, Atlantique Habitation, propose 2 logements T2 dont un logement PMR, 7 logements T3 et 2 logements T4. Les locataires ont participé à une cérémonie d'accueil avec remise des clés par les élus le 29 novembre dernier.

### Suivez l'actu !

-  **Facebook :**  
Mairie de Pont Saint Martin
-  **Instagram :**  
Mairiepsm
-  **Site Internet :**  
[www.mairie-pontsaintmartin.fr](http://www.mairie-pontsaintmartin.fr)

#### Magazine municipal d'informations de la mairie de Pont Saint Martin

02 40 26 80 23

[contact@mairie-pontsaintmartin.fr](mailto:contact@mairie-pontsaintmartin.fr)

Tirage : 3 100 exemplaires

Directeur de la publication : Yannick Fétiveau

Relecture : commission communication et vie participative

Création graphique et mise en page : Mairie de Pont Saint Martin

Impression : Le Sillon : 02 40 58 91 24

Dans une démarche environnementale, ce bulletin a été imprimé sur du papier issu de forêts gérées durablement, avec de l'encre sans solvants.



« Bonne Année 2019 à toutes et à tous ! »

## Le mot de Yannick Fétiveau, Maire

Chers Martipontaines,  
Chers Martipontains,

Au nom du Conseil Municipal, c'est avec beaucoup de plaisir que j'adresse à chacune et à chacun d'entre vous mes vœux les plus chaleureux pour 2019. Je souhaite également le meilleur pour notre pays en espérant que nos dirigeants trouvent les solutions au service de la concorde nationale.

À notre échelle, nous poursuivrons en 2019 nos actions au service du développement de notre commune et de notre cohésion sociale.

Notre engagement sera marqué cette année par la réalisation de la salle festive et culturelle, le soutien permanent aux associations et à nos écoles privées et publiques, l'extension du groupe scolaire, le maintien de la qualité de notre service public dédié notamment à l'enfance et la petite enfance, la poursuite de la construction d'un parcours résidentiel ouvert à tous. Ces projets seront au profit de la réussite de chacun et de son intégration dans notre belle commune de Pont Saint Martin, qui rayonne de plus en plus sur ce territoire du sud-Loire.

Les aménagements des rues du Pays de Retz et de la Bourie entre autres, le lancement de l'étude sur la modernisation du cœur de bourg, la poursuite de la restauration du Marais de l'Île et le développement de la halte nautique au service des écoles et du grand public sont autant d'actions concrètes au bénéfice de notre qualité de vie, de nos loisirs et de la valorisation de notre environnement remarquable aux portes du Lac de Grand-Lieu.

Nous réussissons notre commune ensemble grâce à nos engagements respectifs. Faire vivre Pont Saint Martin, c'est faire vivre nos commerces de proximité, c'est s'investir en donnant un peu de son temps dans les écoles ou au sein du tissu associatif, c'est rencontrer les autres en participant aux manifestations organisées pour mieux se connaître et mieux se comprendre. **Je vous invite à venir nous rencontrer le vendredi 11 janvier, à 19h30 salle Gatien, lors de la cérémonie des vœux à la population.**

Confiant en notre avenir, je vous remercie pour votre soutien et vous confirme cette année encore mon engagement total et celui de mon équipe au service des Martipontains. Bonne année à toutes et à tous, qu'elle soit belle pour tous les Martipontains.



## L'actu en bref



### Voeux à la population

Yannick Fétiveau, maire, et l'ensemble du conseil municipal vous invitent à la cérémonie conviviale d'échanges des vœux, vendredi 11 janvier, 19h30, salle Jean-Philippe Gatien (complexe sportif Valdôtain).



### Portes ouvertes des services Périscolaire et Extrascolaire

La Maison de l'Enfance et le restaurant scolaire ouvriront leurs portes, le **19 janvier**, de 9h30 à 12h30. L'équipe sera présente pour vous informer sur les fonctionnements de l'Accueil Périscolaire, les Temps d'Accueil Pédagogiques, la Pause Méridienne et l'Accueil de Loisirs. Le bureau formalités-familles à la mairie sera également ouvert pour l'inscription de votre enfant dans les écoles Les Halbrans pour la rentrée 2019. Pour finaliser le dossier d'inscription, le livret de famille, le carnet de santé et un justificatif de domicile sont nécessaires.

### Avez vous pensé à votre Pont Saint Martin l'Actu ?

Depuis maintenant 7 mois, un nouveau support pour les actualités associatives et municipales a vu le jour. Il est disponible chaque mois dans vos commerces et services municipaux. N'hésitez pas à aller le chercher pour vous tenir informés de l'actualité locale ! Pas le temps de vous déplacer ? Pas d'inquiétude, il est aussi disponible à la lecture et au téléchargement sur [www.mairie-pontsaintmartin.fr](http://www.mairie-pontsaintmartin.fr)



### Un vent de renouveau sur le forum 2019

Le forum des artisans, commerçants et associations tel que vous le connaissez en sera à sa 10<sup>ème</sup> édition l'année prochaine. L'occasion de redynamiser cet événement pour 2019, en accord avec les commerçants qui co-organisent l'événement.

Premier changement important, cette manifestation triennale n'aura pas lieu, cette année, en mars. Nous vous donnons rendez-vous le week-end des **27 et 28 avril**, pour un événement essentiellement en plein air ! L'objectif est d'inclure davantage les habitants, les quartiers, les villages, à la définition d'un projet commun, au service de la valorisation de la dynamique martipontaine. Ce week-end festif sera un temps fort de convivialité entre les habitants, les professionnels, les associations et les élus. L'événement commercial sera toujours au rendez-vous, mais sous une forme nouvelle. Un large programme d'animations à la fois culturelles, ludiques, informatives voire même sportives vous sera proposé, réparti sur différents "villages" thématiques. Rendez-vous en avril prochain !



### Le mot de... Christian Chiron

Adjoint délégué au patrimoine bâti et à la vie économique

« Traditionnellement, le forum est un temps-fort valorisant les forces vives de notre commune et renforçant l'identité communale. Demain, ce nouvel événement doit permettre de réaffirmer ces valeurs et de renforcer la cohésion communale. »



## Salle festive : la première pierre est posée !

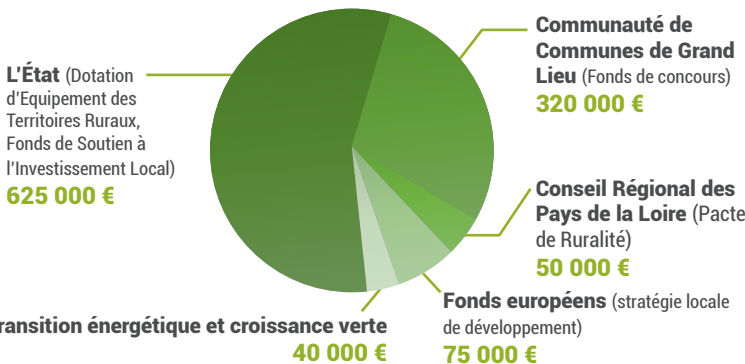
Attendue depuis de nombreuses années, la future salle festive est en train de voir le jour sur le site de La Nivardière. Samedi 24 novembre, élus, entreprises, partenaires et responsables associatifs étaient réunis pour poser la première pierre de cet équipement structurant.

D'une superficie totale de 1200 m<sup>2</sup>, la salle festive comprendra une grande salle de 450 m<sup>2</sup>, une salle annexe de 80 m<sup>2</sup>, un bar de 160 m<sup>2</sup>, une cuisine de 70 m<sup>2</sup> ainsi que des loges, locaux de rangement, vestiaires et régie scénique. Cet équipement permettra d'accueillir spectacles, grandes réunions ou moments conviviaux associatifs ou familiaux, pouvant réunir jusqu'à 400 personnes. La collectivité a été accompagnée par le cabinet 1<sup>er</sup> Acte, chargé d'évaluer la faisabilité du projet, de schématiser les principes de fonctionnement et d'estimer l'enveloppe financière allouée au projet. Un jury de concours a ensuite été organisé pour confier le projet à trois équipes de maîtrise d'œuvre qui ont travaillé une esquisse. C'est le cabinet Archi Urba Déco qui a été retenu.

Les travaux de construction ont débuté en septembre dernier et vont s'étendre jusqu'au dernier trimestre 2019. Durant cette période, élus et services municipaux vont travailler sur les modalités de fonctionnement du nouvel équipement, les tarifs de location, les règlements et consignes d'utilisation. Tous ces différents dispositifs seront présentés et débattus en comité vie culturelle et événementiels et en comité consultatif dédié à la salle polyvalente.

### LES SUBVENTIONS ACCORDÉES

En plus de l'autofinancement communal à hauteur de **3 200 000 €**



### Le mot de... Marie-Anne David

Adjointe déléguée à la vie culturelle et aux événementiels

*" Une démarche participative avait été engagée en 2016, afin de cerner les attentes et les besoins réels des Martipontains. Cette consultation locale a réaffirmé la nécessité d'un équipement structurant, et a permis de positionner le lieu de la salle : route de la Chevrolière, à la Nivardière. Notre salle festive marquera l'entrée sud du bourg et témoignera de notre dynamisme et de notre volonté de créer ce lien social en lieu et place des vignes, jadis vecteur de convivialité. "*



### Le mot de... Yannick Fétiveau

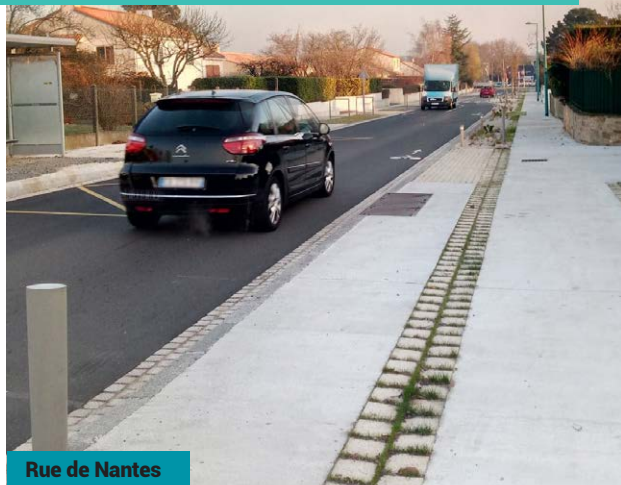
Maire de Pont Saint Martin

*" Ce projet marque notre volonté de bâtir notre commune en proposant aux Martipontains des équipements accueillants et modernes, générant des rencontres entre les habitants du territoire autour d'événements festifs et culturels. Engagée depuis 2014 au service des Martipontains, l'équipe municipale avait à cœur de développer l'ensemble des projets inscrits sur sa feuille de route, avec prudence et volonté. Je suis fier que nous puissions porter l'ensemble des projets nécessaires et attendus par les Martipontains, et ce sans avoir eu recours ni à l'augmentation de la fiscalité ni à l'emprunt. "*



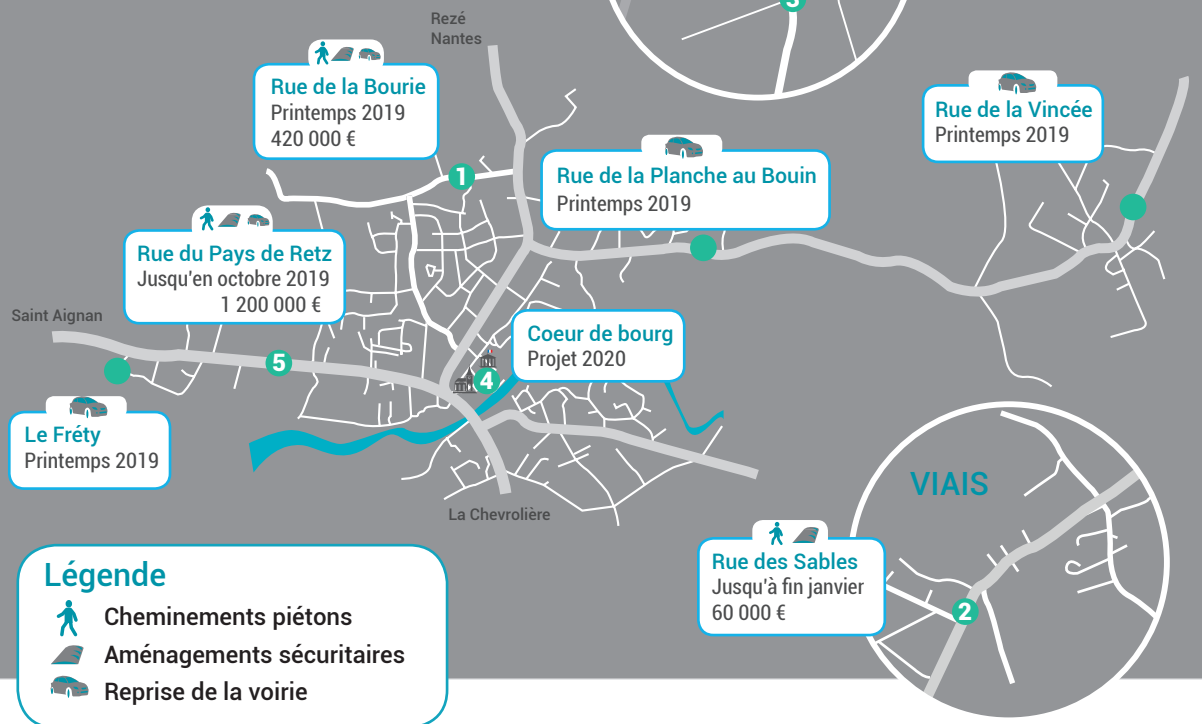
# Sécuriser les déplacements, un enjeu majeur

Embellir, apaiser et sécuriser sont les trois objectifs principaux poursuivis dans les projets de voirie qui sont réalisés sur toute la commune, que ce soit dans les villages ou au coeur du bourg. C'est ainsi que Pont Saint Martin a connu d'importants travaux au cours de ces derniers mois, pour apaiser la circulation et sécuriser les déplacements en optimisant la place de chacun, automobilistes, piétons et cyclistes. Afin de poursuivre ce travail d'amélioration des espaces publics, ces travaux continuent cette année, permettant de créer une cohérence visuelle entre les différents axes structurants de la commune.



Rue de Nantes

## CARTOGRAPHIE DES TRAVAUX d'aménagement et de sécurisation





## 1 Rue de la Bourie

Une réunion publique a eu lieu avec les riverains le 19 septembre pour leur présenter l'avant-projet de ces travaux, qui font suite aux effacements de réseaux réalisés début 2018. *"Cette requalification permettra de moderniser la rue, tout en créant une véritable continuité visuelle avec les rues d'Herbauges, de Nantes, et demain du Pays de Retz"* détaille Youssef Kamli, conseiller délégué à la voirie, aux déplacements, au transport et à la sécurité routière. *"Ces aménagements offriront une circulation apaisée, mieux signalisée, et des cheminements doux sécurisés."* Les travaux sont prévus en circulation alternée.



Rue de la Bourie

## 2 Rue des Sables

À Viais, des travaux ont débuté depuis le vendredi 7 décembre, et s'achèveront fin janvier, sous réserve des conditions météorologiques. Ils visent à la sécurisation des circulations piétonnes : ainsi, les enfants pourront se rendre en toute sécurité à l'arrêt de car, situé en haut de la rue des Sables. Un bandeau avec potelet sera aménagé le long de la route, pour accompagner l'élargissement de l'accotement. Une mise en conformité des autres aménagements sécuritaires est également prévue. Afin de renforcer l'existant, un nouveau plateau ralentisseur sera réalisé. Le marquage au sol sera retravaillé, ainsi que l'ensemble de la signalisation pour inciter les véhicules à ralentir, tout en offrant davantage de visibilité.

## 3 Rue du Moulin Rouge

Un plateau ralentisseur sera créé au carrefour de la rue du Moulin Rouge et de la rue de la Fontaine Laurent. Il permettra de diminuer la vitesse trop importante à cet endroit, signalée par les riverains. La zone deviendra alors limitée à 30km/h. En parallèle, des connexions piétonnes seront créées pour permettre la sécurisation des cheminements doux.

## 4 Coeur de Bourg : réfléchir ensemble aux futurs aménagements



Atelier citoyen Coeur de Bourg

Jeudi 6 décembre, les riverains du Coeur de Bourg étaient invités à une réunion citoyenne animée par Atelier 360°, afin de déterminer ensemble les axes d'aménagements des places Saint Martin, Bretagne et du Marché.

*" Cette réunion marque le début de la conceptualisation de la modernisation du cœur du bourg. Dans la continuité des actions participatives qui ont été menées jusqu'ici, une vaste réflexion citoyenne sur le devenir du cœur de bourg est engagée."* explique Nicolas Bertet, adjoint délégué à la vie citoyenne et participative.

Les riverains ont été amenés à s'exprimer sur les points à conserver, puis sur les problématiques à résoudre. C'est autour de cartes, de photos de situations et de compositions d'ambiance qu'ils ont échangé sur leur vision du centre bourg. Divers sujets ont été évoqués : la place du piéton, le stationnement, la circulation, les aménagements sécuritaires et paysagers, l'éclairage... les remarques des riverains permettront au prestataire de dessiner les premières esquisses courant 2019.

De nouvelles réunions participatives seront organisées pour construire ensemble notre cœur de bourg.

## 5 Rue du Pays de Retz : sécuriser, aménager et embellir l'espace public

Des travaux de restauration de réseaux sont en cours rue du Pays de Retz. Des travaux de voirie suivront ensuite pour proposer à tous un centre bourg apaisé, sécurisé, et modernisé. Cet axe structurant est une voie privilégiée pour accéder au domaine d'activités aéroportuaire (D2A), et connaît un fort passage. Actuellement traversée par 6500 véhicules par jour, cette rue a connu une hausse du trafic de 56 % en 3 ans. Il devenait donc nécessaire d'entreprendre divers aménagements sécuritaires pour apaiser les déplacements. Le 5 décembre dernier, les riverains de la rue du Pays de Retz ont été invités à faire un point d'étape sur les travaux déjà réalisés dans leur rue et sur les aménagements à venir, en présence du bureau d'études Atelier 360° et des élus en charge du projet.



Rue du Pays de Retz



### 3 questions à... Youssef Kamli

*Conseiller délégué à la voirie, aux déplacements, aux transports et à la sécurité routière.*

#### En quelques mots, quel est l'objectif de ces travaux ?

De lourds investissements sont absolument nécessaires sur cette rue au regard de l'état de la voirie, des réseaux et des vitesses des véhicules en transit. L'objectif recherché est de donner plus d'espace aux piétons et de sécuriser leur cheminement, de proposer des espaces de stationnement tout en ralentissant la vitesse des véhicules en transit et, bien sûr, d'embellir les espaces pour rendre le coeur de bourg toujours plus attractif.

#### Le projet sera-t-il en cohérence avec les rues d'Herbauges et de Nantes ?

Le projet se veut être dans la continuité de la tonalité donnée à la rue d'Herbauges et à la rue de Nantes, avec le même traitement qualitatif en terme de matériaux et d'espaces, afin de marquer une unité du centre-bourg. Entre la rue de L'Ouche Cartière, du Marais et le centre bourg, les aménagements seront marqués par la présence de pavés, de la pierre et de barrières végétalisées pour sécuriser les voies piétonnes et créer l'ambiance d'une commune où il fait bon vivre. Du rond point des Censives à la rue du Marais, la pierre laissera place à un béton balayé, matériau très contemporain. Deux plateaux viendront jaloner le parcours et sécuriser les carrefours au droit des rues

de l'Ouche Cartière et du Marais, puis du Haugard et de l'impasse de la Croix Olive. Un 3<sup>ème</sup> plateau sera installé entre la rue du Haugard et le rond-point des Censives. La bande roulée sera rétrécie, incitant ainsi les automobilistes à ralentir. Un trottoir important, prévu pour poussettes et PMR sera aménagé d'un côté, avec stationnements et espaces verts agrémentés de barrières végétalisées. De l'autre côté, un trottoir plus étroit, parsemé également de barrières végétalisées assurera aussi la sécurité des piétons.

#### Qu'est ce qui a été prévu concernant le réseau d'eau pluvial, jusqu'ici problématique ?

L'ensemble du réseau pluvial totalement obsolète sera remplacé ainsi qu'une partie du réseau d'eaux usées. Afin de régler définitivement les inondations lors de fortes précipitations rue des Fossés et dans le bas de la rue de l'Ouche Cartière, un bassin tampon enterré sera installé au cœur du lotissement de la Noé Thébaud. Il réglera ainsi les eaux pluviales en provenance de la rue des Barres et des lotissements voisins. Une partie du réseau d'eaux pluviales de l'ouest de la rue de Nantes sera dévié pour limiter une partie du volume. Ces deux actions conjointes viendront alléger de manière très substantielle le volume d'eaux pluviales arrivant rue des Fossés.



## Réduire la vitesse en centre-bourg : objectif atteint !

Un radar pédagogique est régulièrement installé sur différents lieux de la commune afin d'avoir des données précises sur les flux de véhicules et les vitesses de ces derniers. Ces comptages permettent d'évaluer le trafic pour mieux hiérarchiser les chantiers mais aussi d'évaluer l'efficacité des dispositifs mis en œuvre. Depuis le début du mandat, de nombreux aménagements ont vu le jour : La Bauche Tue Loup, restauration des rues d'Herbauges et de Nantes... Les dispositifs de ralentissement créés ou renouvelés ont permis d'observer une baisse significative de la vitesse sur les axes analysés : une véritable réussite !

La municipalité a acquis ce radar en octobre 2017, et l'a depuis installé à 14 points différents : rue des Vignes, rue d'Herbauges, rue de Nantes ou encore rue de la Bourie. Celui-ci permet de recueillir des données concernant le nombre de véhicules de tous types qui circulent, dans les deux sens, et la vitesse de ces derniers. Ce radar, à but pédagogique, informe les conducteurs de leur vitesse sans les sanctionner, afin de les inciter à adapter leur comportement. Il affiche un message d'information qui évolue en fonction de la vitesse mesurée pour inciter les automobilistes à ralentir. Différentes données ont ainsi été récoltées pour évaluer le comportement des conducteurs : heures de pointe, nombre de véhicules par jour, vitesse de circulation en fonction des heures de la journée... Ils permettent d'obtenir de précieuses informations, notamment pour mesurer l'efficacité des aménagements sécuritaires.

### Des résultats encourageants :

#### Rue de Nantes :

En octobre dernier, une fois les travaux achevés rue de Nantes, le radar pédagogique placé au centre de la rue de Nantes, a mesuré la vitesse des véhicules en ligne droite. Sur 9632 valeurs qui ont été mesurées, la vitesse moyenne a été abaissée à 32 km/h, sur cette portion de rue qui est limitée à 30 km/h. Un résultat très enthousiasmant d'autant que plus de 85 % des véhicules sont dans la fourchette 0-37 km/h

#### Rue d'Herbauges :

L'analyse des véhicules a également été réalisée sur la rue d'Herbauges, une fois les travaux de réaménagements achevés. Sur 26 432 véhicules mesurés, on observe une vitesse moyenne de 33 km/h.



### La parole à...

#### Yannick Fétiveau

Maire de Pont Saint Martin

*Les travaux de réaménagement du centre-bourg ont été marqués par la volonté d'apaiser la circulation routière sur les axes structurants, qui voient passer chaque jour de très nombreux véhicules. Les travaux engagés permettent ainsi d'embellir notre ville, en valorisant notre image et en rendant le cœur du bourg plus attrayant. Ils ont aussi un but sécuritaire : nous souhaitons réduire la vitesse des automobilistes grâce à l'installation de plateaux ralentisseurs et de chicanes dans les lignes droites. Nous sommes satisfaits des résultats obtenus, qui montrent que les automobilistes ont réduit leur vitesse. Sur la rue de Nantes, elle est désormais de 32 km/h avec 85 % des automobilistes en dessous 37 km/h. Les aménagements sécuritaires ont porté leurs fruits, nous offrons désormais un centre-bourg beaucoup plus apaisé, avec un vrai plus pour les cheminements doux, que de nombreux Martipontains se réapproprient pour accéder aux commerces, services ou écoles.*

Retrouvez davantage d'informations sur  
[www.mairie-pontsaintmartin.fr](http://www.mairie-pontsaintmartin.fr)



## Prix régional de la biodiversité : la commune récompensée

**Le 12 novembre, le jury "Villes et Villages fleuris" récompensait l'implication de Pont Saint Martin en faveur de la biodiversité.**

Le jury valorise ceux qui contribuent à améliorer l'environnement, via des démarches de sensibilisation, de bonne gestion environnementale, d'animation touristique, ou encore de développement du patrimoine végétal. L'accueil dynamique des élus et des techniciens, impliqués et sensibilisés en faveur de l'environnement, a été souligné par le jury lors d'une visite fin juin. Ainsi, de nombreux points positifs ont été remarqués :

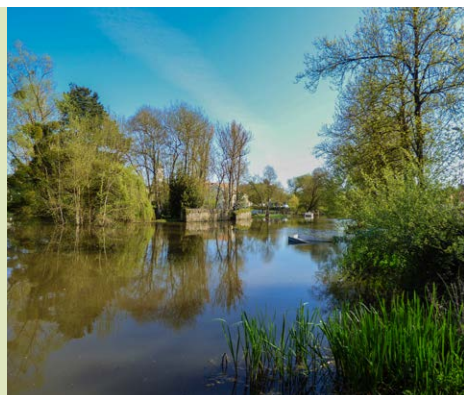
- le réaménagement du Square Utrillo, en entrée de bourg, avec sa revégétalisation et l'intégration du parking au paysage,
- la mise en place de nids d'hirondelles sur certains bâtiments communaux,
- les divers aménagements tels que l'aire de jeux du Haugard ou la création de cheminements doux,
- l'aménagement extérieur du 3<sup>ème</sup> Lieu,
- la prise en compte des espaces naturels de la commune en zone Natura 2000, le Marais de l'île,
- le développement du tourisme durable par la mise en place de la halte nautique,
- la gestion différenciée des espaces verts avec une fauche tardive pour développer la biodiversité.



### Le mot de... **Bernadette Graton**

*Adjointe déléguée à l'environnement, au cadre de vie et aux loisirs*

*Je remercie les agents des Espaces Verts qui contribuent à entretenir notre belle commune, et qui sont toujours enthousiastes à lancer de nouveaux projets en faveur de la biodiversité et de la protection de l'environnement. Pont Saint Martin est la seule commune de Loire-Atlantique à décrocher le prix régional de la biodiversité, et l'une des deux à l'avoir obtenu à l'échelle régionale. Un bel encouragement pour poursuivre l'ensemble des démarches engagées en faveur de l'environnement !*



## L'état civil

- **NAISSANCES** : Axel GUILLET LAVERGNE, 12 rue de Lavau - Ismaël BLANCHARD, 37 rue du Vignoble - Laouen CROCHET, 5D rue de la Mairie - Kéziah BENAYAD, 2 Le Grand Fréty - Nelya LEGUEN, 3 rue des Ecureuils - Saja BENMBAREK, 15 impasse du Pressoir - Lison ROCABOIS, 17C rue de la Nivardière
- **MARIAGES** : Victor FOULONNEAU et Charlotte JOUAN - Laurent BISTOS et Sylvia PELLISSIER
- **DÉCÈS** : Odile RENAUD - Lionel ROUILLARD - Alice PAGEAUD - Marie-Thérèse RABREAU - Yves DELANOË - Paulette CHAUVIN - Azzedine ZENANRA - Geneviève FÉTIVEAU

## Les infos pratiques

**Médecins** : Contactez le 15 qui vous dirigera soit vers le CAPS de Bouaye, soit aux Urgences de Nantes.

**Pharmacies** : 3237.

**Infirmiers** : Centre de soins : 02 40 26 83 88 / 06 45 57 55 96  
Christine Faouaid - Chantal Foucher - Céline Maréchal 02 40 26 81 08 ou 06 82 40 66 82

Morgan Langlais : 07 67 27 35 25

**P.M.I. (Protection Maternelle Infantile)** : 02 40 78 70 25

**Assistantes Sociales** Sur RDV, au 02 40 78 70 25

**CLIC** : Sur RDV au 06 25 07 00 62

**Point Relais Emploi** : 02 51 78 47 83

**Conciliateur de Justice** : 02 51 70 55 55

**Elus d'astreinte** : 06 84 62 30 98

• ENSEMBLE RÉUSSIR PONT SAINT MARTIN •

## Bonne et heureuse année à tous les Martipontains

2019 se profile, et c'est avec beaucoup d'espoir que nous regardons l'horizon, en souhaitant à notre pays la réussite que nous attendons tous. Espérons des jours meilleurs au bénéfice d'une France unie et solidaire.

Pour Pont Saint Martin, 2019 sera une année exceptionnelle. Après 5 années de mandat, l'enthousiasme de notre équipe ERPSM est intacte et c'est avec force et conviction que nous allons oeuvrer au service des Martipontains, avec la réalisation de la salle festive et culturelle et la restauration des rues du Pays de Retz et de la Bourie notamment. Notre engagement en faveur de la transition énergétique et de la cohésion sociale va se poursuivre. Notre souhait de construire Pont Saint Martin ensemble se concrétisera par de nombreux points de rencontres avec l'ensemble des Martipontains afin que nous partagions tous les projets.

Le suivi du dossier de l'aéroport sera également l'une de nos préoccupations majeures de ce début d'année. Nous l'avons constaté par la présence de plus de 180 concitoyens lors de la réunion publique, ouverte à tous, du 7 décembre, cette préoccupation est partagée par de nombreux Martipontains qui s'interrogent sur l'évolution de Nantes-Atlantique. Notre maire s'est engagé avec les autres maires des communes voisines dans la rédaction de sept résolutions visant la préservation des populations dans un contexte de développement du trafic aérien. Il a demandé une évaluation de la gêne sonore et l'installation d'une unité de mesure mobile à AGO, sur le Champsiôme notamment, suite à l'évolution des trajectoires constatées par chacun d'entre nous.

Tout ce qui nous rassemble nous ressemble. Aussi, c'est avec beaucoup de plaisir que nous vous invitons à venir nous rencontrer ou nous rejoindre pour travailler ensemble au développement d'un Pont Saint Martin de plus en plus attractif grâce à sa proximité de la ville, son cadre de vie mais aussi grâce à la mobilisation de tous les acteurs de la vie économique et associative. Bonne année à toutes et à tous.

• PONT-SAINT-MARTIN AVANCE •

## Bonne et heureuse année à tous

Les élus du groupe Pont-Saint-Martin Avance adressent à tous les Martipontaines et Martipontains leurs meilleurs vœux de bonheur, santé, réussite professionnelle et sportive. Nous formulons aussi des vœux de solidarité si importante dans la vie quotidienne mais aussi pour l'équilibre collectif de notre société. L'actualité de ces derniers mois a montré qu'il fallait davantage de justice sociale pour affronter les enjeux liés à la mondialisation et à la transition énergétique. Ce message devrait être également au cœur des élections pour le Parlement européen qui se dérouleront le dimanche 26 mai dans un environnement international et national particulièrement bousculé.

Notre commune n'échappe pas à ces inquiétudes et à ces changements. Le plus évident est celui de notre environnement dans le Sud-Loire. L'abandon du transfert de l'aéroport à Notre-Dame-des-Landes oblige à étudier un aménagement de l'aéroport actuel pour une capacité de 9 millions de passagers annuels, tout en réduisant ou contenant les nuisances et en améliorant les accès. Une équation intenable qui sera soumise à un débat public en début d'année auquel les Martipontains doivent s'intéresser au risque de voir resurgir l'hypothèse d'une piste transversale, déjà écartée mais encore mentionnée. L'année verra aussi l'ouverture début février, à notre porte, du nouveau Marché d'intérêt national, complété par un pôle agro-alimentaire, qui apportent des emplois mais vont générer aussi une évolution sensible des déplacements dans tout le secteur. Le développement de l'habitat comme des zones d'activité, notamment Viais, contribuent également à ce nouveau visage de la commune dont beaucoup de services quotidiens (eau, assainissement, urbanisme, déchets, tourisme) sont désormais gérés au niveau de la communauté de Grand-Lieu.

Enfin, 2019 verra la poursuite de la construction de la salle festive, une réalisation que nous avons proposée dès 2008 et que nous avons défendue en 2013 quand il était question d'une salle intercommunale à Tournebride. C'est au niveau local qu'il fallait répondre au besoin des familles et des associations.

Pont-Saint-Martin Avance vous invite à partager galette et verre de l'amitié lors d'une cérémonie de vœux conviviale le samedi 26 janvier à 11 h, salle Saint-Martin.





Tonycello

DIMANCHE 13  
JANVIER À 17h

Salle des fêtes

## Mairie de Pont Saint Martin

Rue de la mairie- 44860 Pont Saint Martin • Tél. : 02 40 26 80 23 - Fax : 02 40 32 77 51 - E-mail : [contact@mairie-pontsaintmartin.fr](mailto:contact@mairie-pontsaintmartin.fr)

Horaires : **le lundi, mercredi, jeudi** : de 8h45 à 12h15 et de 13h45 à 17h

**Le mardi** : de 8h45 à 12h15 (Fermé au public l'après-midi)

**Le vendredi** : de 8h45 à 16h15

**Le samedi** : de 9h à 12h (état civil uniquement)